

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les communes de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne renoncent à la construction d'une centrale hydroélectrique sur la Paudèze

A regret, les communes de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne renoncent au projet d'aménager une centrale hydroélectrique sur la Paudèze. En turbinant l'eau de cette rivière largement canalisée, l'installation aurait permis d'alimenter l'équivalent de 180 ménages en courant renouvelable local, mais aussi de sensibiliser écoliers et habitants au thème de l'énergie. Les oppositions du WWF et de Pro Natura et l'entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018 de la nouvelle loi sur l'énergie, défavorable à la mini-hydraulique, ont toutefois poussé les trois communes à renoncer à ce projet.

Ce projet, lancé en 2008 par les communes de Pully, Paudex et Belmont-sur-Lausanne, avait fait l'objet d'une étude de faisabilité et d'une étude d'avant-projet. Ces dernières ont mené à une enquête publique en 2016 en vue d'obtenir une concession pour l'usage des eaux de la Paudèze et de la Chandelar comme force hydraulique. Depuis lors, ce projet était bloqué par les oppositions du WWF et de Pro Natura. Les deux associations, malgré les différentes mesures d'accompagnement prévues par les communes pour préserver la biodiversité du cours d'eau, estiment que l'atteinte portée à l'écosystème est trop importante au regard des quantités d'énergie produites.

Dans ce contexte déjà compliqué, la nouvelle loi fédérale sur l'énergie, entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018, est venue modifier en profondeur l'environnement légal du projet puisqu'elle ne soutient plus la construction de nouvelles installations hydroélectriques de petite envergure (moins de 1 mégawatt [MW] alors que le projet d'aménagement hydroélectrique de la Paudèze se situe à 0.25 MW). Divers projets dans le Canton de Vaud font par ailleurs face aux mêmes difficultés que celui-ci.

Après discussion avec la Direction générale de l'environnement (DGE) ainsi qu'avec la société Swissgrid qui, sur mandat de la Confédération, gère l'octroi des subventions pour ce type de projet, il ressort que ce projet a aujourd'hui très peu de chance d'aboutir à une réalisation.

Dans un contexte aussi difficile et incertain, les municipalités des trois communes décident donc d'abandonner ce projet jusqu'à nouvel avis.

Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne, le 28 août 2018

Renseignements complémentaires :

Pully, Direction des travaux et des services industriels - Marc Zolliker, Conseiller municipal - 021 721 31 11

Paudex, Direction des travaux et des services industriels - Farhad Kehtari, Conseiller municipal - 021 791 12 12

Belmont-sur-Lausanne, Direction des travaux et des services industriels - Philippe Michelet, Conseiller municipal - 021 721 17 21